

## LE DÉPARTEMENT POURSUIT SON ENGAGEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES POUR LES COLLÈGES

**Jean-Marie Janssens, vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture, du développement et de l'écologie rurale, remet, ce lundi 23 septembre, des tablettes tactiles à la classe de 6<sup>e</sup>1 du collège Joachim du Bellay de Montrichard.**

En partenariat avec les différents services de l'Éducation Nationale, le Centre départemental de documentation pédagogique et les Directions des collèges, le Conseil général de Loir-et-Cher poursuit sa politique de mise en place des technologies de l'information et de la communication dans les collèges.

**Conscient de l'importance de ce domaine, le Département a consacré au déploiement des moyens consacrés à ces technologies un budget total de 2 millions d'euros, pour les années 2012, 2013 et 2014.**

Grâce à ce budget, 89 ensembles tableaux numériques interactifs (ordinateurs, écran, tableau numérique, haut-parleur, Vidéoprojecteur ultra-courte focale,) ont été installés et une partie du parc informatique, à hauteur de 163 ordinateurs, a été renouvelé.

**L'expérimentation de nouveaux outils au service de l'action éducative se poursuit, notamment avec les tablettes tactiles.**

Depuis 2011, les élèves et enseignants d'une classe de 6<sup>e</sup> ont été dotés de tablettes au collège Joachim du Bellay et **pour cette année 2013/2014, ce sont les 23 élèves et enseignants de la classe de 6<sup>e</sup>1 qui profiteront du dispositif.**

**Les avancées des travaux et des expérimentations sont présentées trimestriellement en comité de pilotage qui planifie les dates-clés, analyse les options proposées et décide des orientations stratégiques.**

Ce comité est présidé par André Boissonnet, vice-président du Conseil général chargé de l'éducation, des transports et de l'enseignement supérieur, et rassemble les différents acteurs des domaines pédagogiques et techniques de l'Éducation Nationale, du Centre départemental de documentation pédagogique et du Conseil général de Loir-et-Cher.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre plus global du suivi de l'évolution des technologies de l'information et de la communication dans le monde de l'enseignement.

Cette évolution, nous impose de s'adapter rapidement sous peine d'être en décalage avec la réalité. **Le Département se donne les moyens de relever ce défi par des initiatives adaptées.**

Au delà des outils et des techniques, la volonté bien réelle de tous les partenaires est de mettre l'élève, l'enseignant et les aspects pédagogiques au centre du dispositif.

**CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12